



Juin 2022

PROPOSITIONS POUR LES JEUNES

Élections législatives

AFGES, les étudiant-e-s d'Alsace



Du concret au quotidien

L'AFGES, fondée en février 1923, est la plus ancienne association générale et fédération d'associations étudiantes toujours en activité. A travers ses 99 ans d'histoire, elle s'est imposée comme un acteur incontournable de la vie étudiante alsacienne : animation des campus, défense des droits des étudiants, actions de solidarité, représentation...

Elle a su se renouveler au fil des décennies afin de faire avancer les conditions de vie et d'étude des jeunes alsacien-ne-s. De la création de la restauration universitaire avec La Gallia en 1927, à la mise en place d'un Dispositif de Logement Provisoire pour les étudiant-e-s n'ayant pas trouvé de logement en période de rentrée universitaire, l'AFGES est aujourd'hui plus que tournée vers l'avenir et prête à relever les défis et enjeux contemporains rencontrés par les étudiant-e-s de son territoire.



Santé

En France, en juillet 2020, un tiers des étudiants déclarait renoncer aux soins faute de moyens financiers et de disponibilité des médecins. Alors que **la santé mentale des jeunes s'est drastiquement empirée** depuis l'émergence du Covid, de nouveaux dispositifs tels que le Chèque Psy puis Santé psy étudiant ont pu se mettre en place. Ceux-ci s'inscrivent en complémentarité avec les offres universitaires des Services de Santé et des Services de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé des Étudiant-e-s, dont **les moyens financiers et humains sont en-deçà des besoins** dûs à l'augmentation de la taille de la population étudiante et de ses besoins.



1 étudiant-e sur 3 renonce aux soins faute de moyens financiers et de disponibilité des médecins

Accès aux soins

L'illisibilité du système de soin, l'indisponibilité des professionnel-le-s de santé ainsi que le manque de système de prévention efficace se heurtent à la croissance de la population étudiante. Afin de répondre aux besoins grandissants de celle-ci, l'AFGES souhaiterait :

- **Soutien financier des Services de Santé Universitaires et Services Universitaires de Médecine Préventive et de promotion de la Santé des Étudiant.e.s**
- **Diversification des offres des Services de Santé Universitaire**
- **Rattachement des étudiant-e-s à la Complémentaire Santé Solidaire**
- **Financement du PSC1 pour les jeunes**

Santé mentale

La crise sanitaire a potentialisé la **prévalence des troubles psycho-sociaux** et restera une préoccupation majeure pour le milieu étudiant durant les prochaines années. Il est nécessaire de pouvoir faire entrer le plus rapidement possible les jeunes dans un schéma de prise en charge, afin d'endiguer **les conséquences à long-terme** de cette crise.



Selon l'AFGES, cela passera notamment par :

- **Formation des personnels du secondaire et supérieur aux Premiers Secours en Santé Mentale**
- **Mettre en place un indicateur annuel de l'état de santé mentale des étudiant-e-s et instaurer une structure dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et d'études**
- **Prodiguer la formation de premiers secours en santé mentale à tou-te-s les étudiant-e-s**
- **Lancer un plan national pour la santé mentale des étudiant-e-s et des jeunes**



Transition écologique

L'**urgence climatique** transmise par de nombreux groupes et conseils scientifiques impose une forte réactivité de la part des collectivités et de l'Etat à tous les niveaux. Il est fondamental d'institutionnaliser **la lutte contre le réchauffement climatique** au sein de la société civile et des milieux universitaires.

Engagement de l'Etat

Les politiques nationales se doivent d'imposer la transition climatique à l'ensemble des niveaux. L'AFGES demande des **politiques fortes** afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de multiplier les mesures visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. L'AFGES demande donc de :

- Instaurer des schémas directeurs "énergie" pour les services publics contraignant à la transparence sur la consommation énergétique, un bilan gaz à effet de serre et une limitation des émissions
- **Rendre accessibles les fournisseurs d'énergies bas carbone et valoriser les formes d'alimentations alternatives**
- Créer un socle de connaissances et de compétences commun permettant à chacun-e de disposer des outils et acquis essentiels sur les enjeux de transition écologique

Implication des territoires

Les collectivités, instances étatiques et universités se doivent de prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'AFGES demande donc :

- La rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments universitaires, écoles et locaux du Crous afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- La gratuité des transports en commun pour les étudiant-e-s afin d'encourager leur utilisation et de lutter contre le recours aux voitures
- La valorisation des dynamiques de réduction des déchets et de décroissance au sein des organismes universitaires et du Crous
- L'implication concrète des étudiant-e-s et bénéficiaires des services au sein des décisions sur les thématiques environnementales

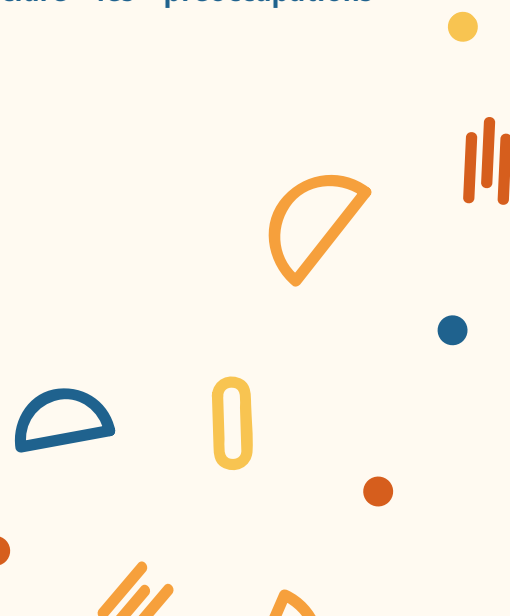
Formation et insertion professionnelle

Les étudiant-e-s représentent en partie la population qui sera sujette aux conséquences du réchauffement climatique. Il est donc impératif de préparer ceux-ci à la gestion de la crise et à la construction de nouvelles solutions.

Selon l'AFGES, cela passera notamment par la :

- Mise en place de Diplômes Universitaires et Unités d'Enseignement (UE) obligatoires transdisciplinaires autour des grands enjeux climatiques
- Priorisation du financement des travaux de recherche répondant à l'urgence climatique
- Formation des personnels et enseignant-e-s afin d'inclure les préoccupations environnementales des jeunes dans la recherche d'emploi

Les collectivités, instances étatiques et universités se doivent de prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique.



Enseignement Supérieur & Recherche

Plus de **80 000 étudiant-e-s** sont présentes sur le territoire alsacien pour l'année universitaire 2021-2022. A la rentrée, ce sont près de **223 400 néo-bachelier-ère-s** qui se sont inscrit-e-s en première année de licence sur l'ensemble du territoire national. Les conditions adéquates doivent donc être mises en place pour l'ensemble de ces étudiant-e-s et leur arrivée à l'Université.



Accès à l'ESR

A l'augmentation continue des effectifs, s'ajoute l'augmentation progressive des frais d'inscription. En effet, les étudiant-e-s non issu-e-s de l'Espace Economique Européen doivent déboursier plusieurs milliers d'euros afin de s'inscrire en formation universitaire depuis la loi Bienvenue en France de 2018.

L'AFGES demande donc :

- Le gel des frais d'inscription au tarif de 170€ pour une licence et 243€ pour les masters
- L'application des mêmes tarifs pour l'ensemble des étudiant-e-s, issu-e-s ou non de l'Espace Economique Européen
- L'accès aux filières universitaires pour tou-te-s sans sélection préalable
- L'investissement dans l'accompagnement des étudiant-e-s lors des premières années universitaires qui sont charnières

A la rentrée, ce sont près de 223 400 néo-bachelier-ère-s qui se sont inscrit-e-s en première année de licence sur l'ensemble du territoire national.

Formation

L'éducation est un pivot du progrès pour la société, dont l'ESR représente la dernière marche du système. Depuis 2017, le système de formation a été chamboulé à moultes reprises : **réforme du baccalauréat, loi Orientation et Réussite des Étudiants, ou encore loi de Programmation de la Recherche.**

Selon l'AFGES, cela passera notamment par la :

- Valoriser les compétences acquises tout au long des parcours extra ou intra-universitaires
- Faciliter l'accès aux régimes spéciaux d'études afin qu'aucune barrière ne s'érige entre le jeune et son projet, notamment en développant les solutions numériques
- Refondre la certification en langues nécessaire à l'obtention d'une licence
- Permettre l'investissement des étudiant-e-s dans les projets d'universités européennes afin que ces projets correspondent aux besoins des étudiant-e-s
- Instaurer une limite de 2-3 doctorant-e-s encadré-e-s par directeur-ice de thèse



Poursuite d'étude

Les Universités françaises portent diverses missions : diffusion de la culture technique et scientifique, ouverture vers la cité... ou encore la réussite et l'insertion professionnelle des étudiant-e-s. La recherche et la formation constituent deux moyens de les réaliser, notamment par la mise en place du modèle licence, master, doctorat. Les étudiant-e-s doivent donc être accompagné-e-s pour atteindre au mieux leurs objectifs de parcours, notamment par la poursuite d'études qui est un de leurs droits. Cependant, l'accessibilité au 2nd cycle universitaire -le grade master- reste complexe.

L'AFGES demande donc :

- Une vigilance particulière sur la mise en place d'une plateforme et calendrier unique afin de garantir le droit de tou-te-s, d'accéder au master et au doctorat
- La garantie du droit à la poursuite d'étude en master et doctorat ainsi que la cohérence avec le parcours
- L'augmentation des capacités d'accueil en master afin de favoriser leur accès aux étudiant-e-s

Mobilités

La vie étudiante ne s'arrête pas aux abords du campus d'origine. Lors de leur formation, différents programmes sont proposés afin de permettre aux étudiant-e-s de découvrir une nouvelle culture, de développer des compétences particulières à une autre Université ou encore d'être accueilli-e-s sur un terrain de stage correspondant à leurs aspirations.

L'AFGES demande de :

- Donner accès aux mobilités Erasmus pour l'ensemble des étudiant-e-s avec une attention particulière pour les étudiant-e-s en santé
- Créer un guichet de demandes de l'ensemble des aides à la mobilité qui existent sur le territoire
- Valoriser les expériences de mobilités par des mentions spécifiques
- Mettre en place un parcours d'accompagnement au retour de mobilité comprenant une aide à la réflexion sur les acquis de la mobilité

Etudiant-e-s en santé et formations sanitaires et sociales

Les étudiant-e-s en santé mais également en formations sanitaires et sociales rencontrent des **problématiques particulières**, venant s'additionner à celles rencontrées par leur position d'étudiant-e. **Stages obligatoires délocalisés** par rapport à leur établissement ou institut de formation, bourses gérées par la Région, ou encore impossibilité d'accéder à certains services étudiants.

L'AFGES s'attache à obtenir :

- Gestion des BFSS au CROUS
- **Prise en charge des frais liés aux stages obligatoires dans le parcours de formation**
- Mise en place d'hébergements gratuits pour les périodes de stages délocalisés
- **Rattachement effectif des IFMK et IFSI aux Universités**
- Garantie de la liberté d'installation des jeunes professionnel-le-s de santé





Orientation & Insertion professionnelle

L'orientation des jeunes est un enjeu primordial pour la construction de leur projet d'avenir, "Dans quel domaine/quel métier/quelle vie vais-je m'épanouir ?" : une question compliquée, à laquelle la réponse n'est que très rarement évidente. Les effets d'une mauvaise orientation causent en effet, pour nombre d'étudiant-e-s dans cette situation, une **perte de confiance en leurs capacités**. Des études montrent qu'en 2017, près d'un quart des étudiant-e-s entrant dans l'enseignement supérieur en 2014 ressortent, trois années plus tard, sans diplôme national de licence, témoignant ainsi de défauts dans le système éducatif français.

Orientation

L'orientation des jeunes débute dès le plus jeune âge à travers le système scolaire et l'entourage. Mais **elle ne se termine pas aux portes de l'ESR** : tout au long du parcours, les enseignant-e-s, personnels et expériences permettent d'affiner le projet d'avenir de l'étudiant-e.

L'AFGES propose :

- Développer des temps d'échanges privilégiés entre les étudiant-e-s/apprenti-e-s et les jeunes en classes à partir de la quatrième et jusqu'en terminale
- **Développer et ancrer des temps d'orientation au sein des différentes années d'études de l'étudiant-e**
- Lutter contre la sélection et les discriminations sous toutes leurs formes au sein de la procédure Parcoursup
- **Accompagner la réorientation par le développement de passerelles entre les formations connexes au sein des établissements d'enseignement supérieur**
- Permettre la mobilité spatiale active tout au long du cursus de l'étudiant-e dans un objectif de projet d'orientation

Apprentissage et aide au premier emploi

De nos jours, l'enjeu de l'insertion professionnelle des jeunes fait l'objet d'un parallélisme avec l'important taux de chômage chez cette population. Si de nombreux dispositifs existent, **une harmonisation et communication** autour de ces derniers doit être renforcée. Un travail conjoint entre les établissements d'ESR ou de formation et les entreprises doit également être renforcé afin que **les stages puissent être plus professionnalisants**. L'AFGES préconise ainsi :

- Valorisation des parcours d'apprentissage et facilitation des transferts entre cursus Universitaires et apprentissage
- **Investissement dans les établissements de formation : matériel -en particulier le matériel de simulation-, ressources pédagogiques, locaux**
- Investissement et évaluation du plan 1 jeune 1 solution sur les territoires

Engagement

Dans la Région Grand-Est, **27% des jeunes (18-25 ans) sont engagé-e-s bénévolement dans diverses structures**. Cet engagement leur permet de développer nombre de compétences et connaissances transversales, et peut les amener à revoir leurs projets de vie ou d'études afin de le poursuivre. Aujourd'hui, **cet engagement est trop peu valorisé** sur le marché du travail, dans le cursus universitaire/scolaire ou encore d'un point de vue sociétal.

L'AFGES propose :

- Facilitation de la mise en place d'aménagements de parcours pour les jeunes engagé-e-s
- **Valorisation des parcours bénévoles dans le cursus universitaire ou de formation**
- Indemnisation financière des jeunes bénévoles dans des structures portant des missions d'intérêt général



Précarité

Logement

Aujourd'hui dans le Bas-Rhin, ce sont près de 66% des étudiant-e-s qui sont décohabitant-e-s et qui vivent en dehors du domicile familial. Les étudiant-e-s consacrent plus de 52% de leur budget à leur logement (Indicateur du coût de la vie 2021 - Afges) ce qui en fait leur premier poste de dépense. L'absence de mise en place d'un encadrement du coût des loyers, au contraire d'une partie des métropoles, favorise la forte inflation de celui-ci chaque année.

A cette forte tension sur le parc privé, s'ajoute la faible part de places en résidences CROUS qui est de 8% sur Strasbourg. Celles-ci sont également vétustes et inadaptées au besoin des étudiant-e-s. Il est donc impératif d'assurer leur bonne rénovation tout en permettant de garder à minima le même nombre de places et des tarifs adaptés.



Pour ce faire, l'AFGES demande :

- L'Augmentation du parc immobilier des CROUS
- Rénovation des résidences et mise en place de solutions temporaires d'hébergement
- Encadrement des loyers du marché locatif privé de Strasbourg, en collaboration avec l'Eurométropole
- Déploiement et valorisation auprès des bailleurs du dispositif VISALE
- Anticipation des nouvelles mobilités et des besoins étudiants dans la continuité de leur parcours

Réforme des bourses et aides sociales

20% des étudiant-e-s sont actuellement sous le seuil de pauvreté selon une enquête de l'IPSOS. En parallèle, c'est moins de 50% des étudiant-e-s qui sont bénéficiaires des bourses sur critères sociaux du CROUS sur l'ensemble du territoire. Celles-ci, constituées de 6 échelons, sont inadaptées à l'organisation financière des étudiant-e-s : basées sur le revenu des parents, écarts trop importants entre les revenus ou encore période de versement. Une réforme est attendue depuis 2017 afin de lutter de façon efficace contre la pauvreté étudiante, elle devient urgente aujourd'hui.

L'AFGES demande donc :

- L'augmentation des montants des bourses et leur versement durant 12 mois
- La linéarisation du calcul d'attribution
- La prise en compte des ressources financières de l'étudiant-e uniquement
- La centralisation des demandes d'aides sociales au CROUS

Précarité alimentaire

L'AFGES a lancé depuis 2013, le projet d'AGORAé sur le territoire alsacien. Ces épiceries sociales et solidaires proposent **des denrées à 10% des prix du marché** pour les étudiant-e-s avec des critères basés sur leurs charges et revenus propres. Mais les AGORAé ne sont pas des épiceries comme les autres ! Tout un volet d'animation et d'accompagnement de l'étudiant-e y est également proposé. Depuis le début de la crise sanitaire, **les demandes d'intégration du dispositif ne cessent de croître** : l'AFGES a reçu près de 900 demandes pour rejoindre les épiceries depuis la rentrée 2021. Ces chiffres soulignent, s'il était encore nécessaire de le faire, combien il est impératif de garantir la sécurité alimentaire à l'ensemble des étudiant-e-s.

L'AFGES demande :

- Maintien du prix du Ticket RU à 1€ pour les boursier-ère-s et gel du prix du Ticket RU normal à 3,30€
- **Mise en place d'une Garantie Jeune Universelle**
- Revalorisation des aides financières destinées aux étudiant-e-s

Précarité menstruelle

L'enquête publiée par l'Association Fédérative des Etudiants de Poitiers (AFEP), l'Association Nationale des Étudiant.e.s Sages-Femmes (ANESF) et la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), a lancé **l'alerte au sujet de la précarité menstruelle des étudiant-e-s** : plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place à leur destination. L'AFGES et son réseau associatif se mobilisent régulièrement afin **d'organiser des distributions de protection hygiéniques**, pour certaines en lien avec le Crous de Strasbourg. Ces distributions rencontrent malheureusement un grand succès, prouvant une fois de plus que le besoin d'accompagnement est présent.

L'AFGES se bat pour :

- **La mise en place effective de distributeurs en libre-service de protections hygiéniques dans les établissements d'enseignement supérieur et les bâtiments du Crous et du Clous**
- La distribution, dès que possible, de kits lavables/réutilisables afin que la solution apportée soit pérenne et dans le respect d'une logique de transition écologique





Lutte contre les discriminations

Dans un rapport de la Défenseure des Droits paru en décembre 2021, $\frac{1}{3}$ des étudiant-e-s indiquent avoir été victimes de discrimination à l'emploi. Ce chiffre alertant permet ainsi de lever le voile sur un phénomène souvent sous-estimé et la nécessité d'être toutes et tous acteur-ice-s de la lutte contre les discriminations, entravant l'émancipation des jeunes.

Violences Sexistes et Sexuelles

La violence fondée sur les genres n'est pas exclue de l'Enseignement Supérieur. Qu'elle prenne forme entre deux enseignant-e-s, un-e enseignant-e et un-e étudiant-e ou deux étudiant-e-s, elle est malheureusement bien présente. Selon l'Observatoire Étudiant des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, **1 étudiante sur 20 a été victime de viol**. Si les établissements ont dû mettre en place des Plans d'Action Égalité, ceux-ci ne fondent que les prémisses d'un travail d'ampleur à réaliser.

L'AFGES compte sur :

- **Actions d'information et de sensibilisation autour de la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- Mise en place, dans les formations, d'enseignements visant à prévenir les discriminations et permettant la déconstruction des préjugés
- **Prévision d'un financement adapté pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR : dispositif de veille, accompagnement des victimes**
- Formation des étudiant-e-s, des personnels de l'Université et enseignant-e-s à l'accueil et orientation des victimes de VSS



LGBTphobies

Les LGBTphobies, s'exprimant sous différentes formes dans tous les milieux de la société - dont l'ESR- impactent fortement le quotidien des personnes discriminé-e-s. De telles manifestations de mépris, rejet ou haine ne devraient pas se tenir dans l'ESR qui devrait au contraire être le lieu de l'épanouissement des jeunes, faisant fi de tout caractère discriminant.

L'AFGES demande de :

- Actions d'information et de sensibilisation autour des discriminations effectuées envers les personnes LGBTQIA+
- Former le personnel enseignant et les équipes pédagogiques afin qu'ils ne véhiculent pas de préjugés et stéréotypes
- Rendre l'Université accessible à l'ensemble des étudiant-e-s avec la suppression des questions des genres et l'inclusivité dans les demandes effectuées

Racisme et discriminations religieuses

Malgré les difficultés à obtenir une estimation chiffrée de ces phénomènes, le racisme et les discriminations religieuses se multiplient depuis quelques années. Une omerta subsiste dès qu'il s'agit d'en parler, mais les commentaires haineux sur les réseaux sociaux ou comportements discriminatoires ne sont pas en reste. Les Universités ont pour mission de lever le voile de l'obscurantisme et ainsi de parachever la mission d'éducation à la laïcité entamée dès le plus jeune âge dans notre système scolaire.

L'AFGES demande de :

- Faire de la lutte contre le cyberharcèlement une priorité
- Investir largement dans des politiques publiques en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- Renforcer la visibilité des référents racisme, antisémitisme et laïcité au sein d'ESR
- Mettre en place une trêve à l'obligation de quitter le territoire français durant l'ensemble de la période universitaire

Handicap

Les étudiant-e-s en situation de handicap rencontrent, en sus des problèmes soulevés précédemment, nombre de difficultés auxiliaires. Une **attention particulière doit leur être portée**, l'AFGES demande pour ceux/celles-ci un accompagnement humain et financier personnalisé mais également :

- Assurer la collaboration entre les référent-e-s handicap de la cellule égalité des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche avec le personnel de l'Education Nationale
- **Rénover les bâtiments pour les rendre accessibles à tou-te-s**



Contactez-nous

CLÉMENCE KOCH

1ère Vice-Présidente
Chargée des affaires de jeunesse
06.36.14.72.13

LÉA SANTERRE

Présidente
de l'AFGES
06.72.92.68.97



- afges.org
- contact@afges.org
- 06.72.92.68.92